

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE LA CCVHA DANS LEURS PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / ENVIRONNEMENT

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) propose un accompagnement personnalisé et en proximité aux entreprises implantées sur le territoire. À l'heure de la transition écologique, il s'agit de les aider à faire face aux défis environnementaux et de les soutenir dans la mise en œuvre de leur engagement éco-responsable. À ce titre, la CCVHA a signé une convention de partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative (ADECC) afin de mettre en place des actions sur cette thématique. Parmi celles-ci, une collecte groupée de déchets d'équipements électriques et électroniques est organisée à destination des acteurs économiques du territoire le vendredi 21 mars 2025.

Vendredi 21 mars, de 8h30 à 12h00, une collecte groupée de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est organisée sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou. Ordinateurs, imprimantes, téléphones, électroménager... une grande variété de déchets sont acceptés. Cette action gratuite, et sur inscription, est à destination des acteurs économiques du territoire (entreprises, associations, administrations publiques...). Elle sera organisée sur le site de l'entreprise : AXARIUS, avenue de la Clercière à Bécon-les-Granits.

Cette collecte groupée permet d'apporter aux acteurs économiques une solution gratuite de déstockage de leurs DEEE. Cette opération s'adresse à tous les pros y compris exploitants agricoles, acteurs publics... et leur permet de réaliser des économies tout en participant à une économie locale. En effet, le vendredi 21 mars, les déchets d'équipements électriques et électroniques seront collectés par l'ADECC puis récupérés par leur partenaire TRIADE, prestataire de traitement de ces déchets.

Pour tout renseignement à ce sujet, ainsi que pour s'inscrire, s'adresser à : Lucile ROUSSELIN – lucile.rousselin@adecc.org.

L'inscription est obligatoire, à réaliser avant le lundi 17 mars 2025 ici : <https://forms.gle/jzefPgP6HbsSTdhA8>

Accompagner et soutenir les entrepreneurs du territoire dans leur démarche éco-responsable

La CCVHA a signé, en 2024, une convention de partenariat avec l'ADECC pour promouvoir

l'économie circulaire auprès des entreprises et développer les coopérations interentreprises sur ce thème. Ce partenariat fait suite aux résultats d'une enquête en 2023 qui a permis d'identifier un intérêt local pour cette thématique. D'autres actions d'animation collective et de sensibilisation à l'économie circulaire ainsi qu'à l'échange et la mutualisation de ressources, seront organisées d'ici la fin de l'année.

Cette démarche entre dans le cadre de la politique menée par la CCVHA en faveur de la transition écologique du territoire et s'intègre également dans les engagements et principes d'actions formulés dans le Plan Climat de l'Anjou Bleu (PCAET) et la labellisation Lucie 26000.

Qu'est-ce que l'ADECC ?

Créée en 2017, l'association initiée et soutenue par la CCI49 et l'ADEME a pour objectif de faire progresser les acteurs économiques dans leur démarche d'économie circulaire et collaborative. Pour ce faire les actions sont diverses : animation du réseau d'entreprises adhérentes, accompagnement collectif et individuel, achats groupés non stratégiques, collecte et valorisation optimisée des déchets, ateliers d'information et de sensibilisation à l'économie circulaire... Elle compte à ce jour plus de 200 adhérents sur la région des Pays de Loire.



- CONTACT PRESSE -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Responsable communication – Blandine PARIS 06.26.25.46.46
Communication@valleesduhautanjou.fr